MAULDE INFOS

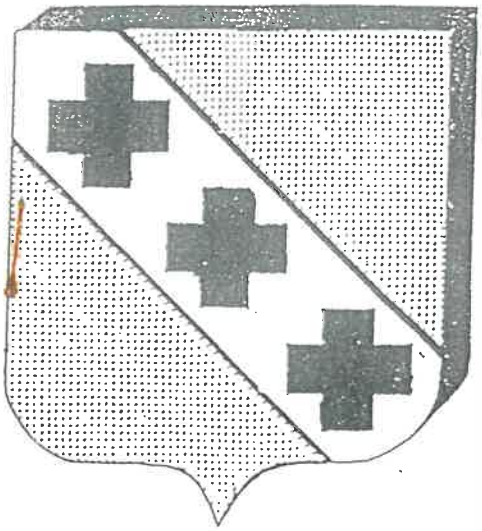

Au 1er plan : le Fort de Beurnonville - a l'arrière plan : l'Etang de Chorette

N°31

BULLETIN MUNICIPAL

Janv 9

LE MOT DU MAIRE

Mes Chers Amis,

Vous venez de recevoir votre bulletin municipal d'information N° 31. Depuis que nous avons changé la présentation, la couverture et la mise en pages, nous espérons que vous y trouvez toutes les informations que vous souhaitez et que "Maulde Infos" est le reflet le plus fidèle possible de la vie de notre commune. A cette occasion, je remercie en ces lignes le comité de rédaction et les membres de la commission municipale d'informations pour l'excellent travail qu'ils ont fourni à l'occasion de l'édition de ce N° 31.

Cette année 1996 touche presque à sa fin et pour un peu, on serait déjà tenté d'en faire le bilan. Hormis les travaux de voierie Rue de Chorette (réfection des trottoirs et pose de caniveaux), cette année n'aura pas été marquée par de grandes réalisations, cela est vrai. Pourtant, la physionomie de notre village a considérablement changé; grâce aux bacs à fleurs qui ont été financés par la Communauté de Commune de Mortagne. Sans vouloir prétendre au label de "village fleuri", Maulde fait partie de ces communes où il fait bon vivre et où l'environnement et la qualité de la vie sont des préoccupations prioritaires. Je remercie à cette occasion notre équipe technique et les jeunes C.E.S. à qui nous devons ce fleurissement de qualité grâce à un entretien minutieux et surtout à un arrosage quotidien pendant la période des chaleurs estivales.

Pas de grandes réalisations cette année, cela est vrai. . .

Pourtant 1996 sera marqué, sinon par des décisions importantes, du moins par des options qui vont engager pour longtemps notre commune mais aussi les communes du S.I.V.O.M. de Mortagne et celles de l'Amandinois. En effet (qualité de l'environnement oblige), le tri sélectif dans la collecte des ordures ménagères sera, dès 1997, une réalité de tous les jours. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain bulletin.

La sécurité des usagers de la route n'est pas laissée pour compte non plus car la municipalité de Maulde doit se prononcer et faire un choix cette année quant à l'aménagement de la confluence des deux routes départementales. Rond point avec sens giratoire ou carrefour avec aménagements spéciaux, voilà ce que le département nous propose. Une chose est néanmoins certaine: la physionomie de la place de l'Eglise et le centre village vont se trouver totalement transformés.

Voilà, mes chers amis, des projets qui promettent de nombreux changements dans notre vie quotidienne.

Mais les temps évoluent. Les mentalités doivent aussi évoluer, chez nous, à Maulde, comme ailleurs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des dossiers et des projets.

En attendant, permettez moi de vous souhaiter, un peu en avance peut-être, mais nous y serons vite maintenant, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Maire
Patric DELTOMBE.

LE MOT DU MAIRE DU CONSEIL DES JEUNES

Nous tenons à remercier tous les jeunes et moins jeunes qui ont participé à la soirée du 28 août. Ce fut une réussite surtout grâce à la sono (son et lumière) avec Gérald SANDRAS aux commandes. La prochaine soirée "jeunes" prévue initialement fin de cette année, aura lieu début 1997 (date à confirmer). Nous avons également organisé un "thé dansant" le dimanche 27 octobre à la Salle des Fêtes. Là aussi, un grand merci aux pompiers, au Club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois et aux autres personnes ayant activement participé à cette manifestation. Une tombola a été mise sur pied grâce à la générosité de plusieurs personnes et magasins dont M. DUJARDIN, YVES ROCHER (grâce à MME MARTHE), SHOPI, MME BOUCHEZ, MME COURTECUISSE, CASTERMAN (grâce à M. BEAURY), café STROMBOLY et LUMET à Mortagne. De plus les parents de quelques conseillers avaient confectionné des tartes. C'est une expérience à renouveler en espérant accueillir davantage de monde.

Nous avons également tenu à aider, dans la limite de nos possibilités, à l'organisation de la course cycliste du 1er septembre.

A noter la démission de Nicolas BREUQUE du Conseil des Jeunes pour raison personnelle et l'absence momentanée de Mylène COUTELIER pour raison de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La fin d'année approche et nous voudrions souhaiter à chaque Mauldois et Mauldoises de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire des Jeunes
Nicolas BOUCHEZ

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

FACADES FLEURIES

1er prix	M. et MME VIGER Gilbert, Rue du pont
2ème prix	M. et MME COURTECUISSE, Rue du Mortier
3ème prix	M. et MME CUVELIER, Rue du Marais
4ème prix ex.	M. et MME BOONE, Rue du Bois
	M. et MME DEMAN, Grand Rue
	M. et MME JESUPRET, Grand Rue
	M. et MME PINCZEWSKI, Grand Rue

FERMES FLEURIES

1er prix	M. et MME DUSART Guy, Rue de Chorette
2ème prix	M. et MME SIMON Jean, Rue de la Basse Fosse
3ème prix ex.	MELLE HOURDEAU Clotilde, Rue du Pont
	MME SOURDEAU Odette, Rue de Chorette

CADRE VERDOYANT

1er prix	M. et MME ROBERT, Rue de Chorette
2ème prix	M. et MME LESAGE, Petite Rue
3ème prix	M. et MME GRIFFA, Rue de la Basse Fosse
4ème prix	M. et MME SKALNIK, Rue de Choques
5ème prix	M. et MME OLIVIER, Rue de Chorette
6ème prix ex.	M. et MME BOUCHEZ, Rue de la Basse Fosse
	M. et MME BRASSEUR, Rue du Mortier
	M. et MME LOHEZ, Rue du Mortier
	M. et MME LOISEL, Grand Rue
	M. et MME VANDERPOTTE, Rue de Chorette

COMMERCES

1er prix	M. et MME BRIDOUX, Grand Rue
2ème prix	M. et MME DUJARDIN, Petite Rue

MAISONS AVEC JARDINETS

1er prix	M. et MME MARTHE Didier, Grand Rue
2ème prix	M. et MME MARTHE Victor, Petite Rue
3ème prix	MME BOUCAUT, Rue de Chorette
4ème prix	MME FLAMENT, Rue du Bois
5ème prix	MELLE BEAURY, Grand Rue
6ème prix	MME PECHEUX, Rue du Mortier
7ème prix ex.	M. et MME BIREMBEAU, Rue de Chorette
	M. et MME BLAIRON, Grand Rue
	M. et MME CHOLET, Grand Rue
	M. et MME COUTELIER, Rue de Chorette
	M. ET MME GUIOT, Rue de Choques
	M. MIDAVAINE, Rue de la Basse Fosse
	M. MULLIER, Petite Rue

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES, catégorie ferme:-1er prix
M. et MME DUSART, Rue de Chorette

REUNION DE CONSEIL
DU
14 JUIN 1996

Absents excusés: SIMON Jean, DESMONS André

1)Compte administratif 1995- compte de gestion approuvé à l'unanimité

2)Garderie: création du poste à compter de la rentrée, deux voix contre. Réunir la commission des écoles pour élaborer la mise en place.

3)Changement de traiteur à la cantine scolaire: M. GRAS arrêtant ses activités au 30 juin 1996. Des propositions faites, le choix se porte sur la Ste DUPONT de Valenciennes.

4)Convention pour le moniteur de sport à l'école: renouvellement accepté, le tarif passe à 70F.

5)Centre de loisirs 96: nombre d'animateurs, rémunération, tarif accord du Conseil Municipal.

6)TRAVAUX

-caniveaux et trottoirs Rue de Chorette

-réfection toiture de la Mairie

-travaux d'assainissement Rue Basse-Fosse, Rue du Mortier, Rue du Fort, Rue du Bois. Subvention 400 000F.accordée sur les 800 000F. de travaux. Solde 30% commune, 70% SIAN. Début des travaux en principe 97.

-curage des fossés bois de Maulde

-rue de la Fontaine, devis de l'entreprise CARDON accepté.

-aménagement paysager pour les entrées de France. Réunion avec M. LARCANCHE pour trouver une solution au problème de l'intersection au niveau de la Grand Place.

-arrêt de bus dans la Grand Rue à prévoir dans le cadre des amendes de police.

-les Scouts de France demandent à ce que l'on mette un camion de cailloux sur le trottoir face à leur local, voir le niveau du trottoir par rapport à la route. Problème à revoir.

7)Commission Communale de boisements: Election de cinq propriétaires, quatre suppléants, un représentant du Conseil Municipal:

Propriétaires fonciers titulaires	BEAURY Jacques
	LEGRAIN Denis
	DESCAMPS Jean
Propriétaires fonciers suppléants	GUISLAIN Evelyne
	SIMON Yvette
Propriétaires forestiers titulaires	LENNE Michel
	CHANTRAINE Serge
Propriétaires forestiers suppléants	LENNE André
	BONNET Michel
Membre du Conseil Municipal	SIMON Jean

8)Course du 1er septembre: Pas de course le jour de la ducasse. Course internationale départ parking Leclerc arrivée à Maulde. Budget total 66 000F. M. MUSIALIK au nom de "Sport et Loisirs" demande une subvention de 10%, adopté à la majorité.

9)QUESTIONS DIVERSES

-SIDEN, plus d'entretien de l'évacuation d'eau pluviale Rue de Chorette (confirmation).

-dégats des chevaux de M. Desmons constatés au cimetière, courrier à adresser à l'intéressé.

-130ème anniversaire du Corps des Sapeurs Pompiers de Maulde, préparation des manifestations des 13 et 14 juillet.

-voyages Albatros, tarif préférentiel accordé aux mairies, refus du Conseil Municipal.

REUNION DE CONSEIL
DU
22 AOUT 1996

Absents excusés: DESMONS André, COUTELIER Claude, DHONDT Michel, SIMON Caroline

1)GARDERIE MUNICIPALE

La garderie fonctionnera dès la rentrée scolaire. Elle aura lieu dans les locaux de l'école maternelle, elle sera ouverte les jours de classe de 7h. à 8h20 avant l'école y compris le samedi et de 16h15 à 18h30 le soir.

Les élèves pouvant aller à l'étude ne pourrait fréquenter le garderie qu'après 17h15.

Un règlement sera remis à chaque parent.

Les tarifs sont fixés par arrêté municipal:

-pour les enfants de la classe maternelle;	le matin 5F. (1 heure)
	le soir 10F. (16h15 à 18h30)
-pour les enfants des classes élémentaires	le matin 5F. (1 heure)
	le soir 5F. (17h15 à 18h30)

L'animatrice sera aidée par un CES, la matin et le soir une heure.

2)Plan d'occupation des sols, approbation de la modification du règlement.

3)Différend entre la commune et la STE GESTETNER, suite à la rupture du contrat de location de la photocopieuse.

REUNION DE CONSEIL
DU
29 NOVEMBRE 1996

Absents excusés: LOHEZ Jean Claude, MARTHE Didier

1) Budget supplémentaire: prélèvement sur la section fonctionnement de la somme de 130 000F. pour investissements répartie comme suit:

-écoles	70 000F.
-assainissement	30 000F.
-travaux de bâtiments	10 000F.
-voierie	20 000F.

2) Maulde Infos: approbation du N° 31.

3) Prime de 200F. offerte aux appelés du contingent: fournir en mairie un certificat de présence au corp et un relevé d'identité bancaire. La prime est payée en fin d'année pour les appelés incorporés au cours de l'année.

4) Augmentation du tarif de location des biens communaux: 2,5%

5) SIDEN: présentation du rapport annuel.

6) Différend GESTETNER: les échéances de janvier et avril 1996 d'un montant de 11 414,79F. seront réglées.

7) Vente de terrain communal: parcelle AB 445 au profit de la SCI MICKAEL acquéreur de la propriété des Consorts DECLEVE. 1a49 pour 300F.

8) Le rue du Mortier sera interdite aux véhicules de plus de 3tonnes 500 sauf livraisons et services.

9) Droits de chasse: demande de location des droits communaux par le société de chasse "Les Fureteurs". Le Conseil Municipal décide de laisser les terrains communaux libres de chasse.mais uniquement par les habitants de la commune.

10) Relations commune et associations et subventions diverses: pour faire suite à la réunion du 15 novembre 1996 organisée par M. le Sous Préfet, M. le maire rappelle les conditions d'octroi de subventions. Article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

11) Demande de subvention de l'Association des Parents et Amis du Conservatoire: refus du Conseil Municipal.

12) Travaux EDF et TELECOM aux abords de la Rue de la Fontaine: remplacement de certains poteaux en bois par des poteaux en béton.

13) Aménagement du carrefour CD 169 et CD 168: le Conseil Municipal opte pour la solution 3, mini giratoire.

Toutefois considérant que les travaux ne sont pas de leur fait et qu'à cet endroit les bordures et les trottoirs sont en bon état, la commune ne doit en aucune manière participer au financement des travaux qui seraient réalisés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT — VUE D'ENSEMBLE

	Dépenses	Pour Mémoire Budget Primitif	Propositions Globales du Maire	Votes du Conseil Municipal
011	Charges à caractère général	612 469,00	392 960,00	392 960,00
012	Charges de personnel	939 000,00	11 400,00	11 400,00
65	Autres charges gest°cour.	569 900,00	38 300,00	38 300,00
66	Charges financières	178 600,00		
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		
68	Dotations amortis. provisions			
739	Reversement impôts et taxes			
022	Dépenses imprévues investis			
	DEPENSES DE L'EXERCICE	2 301 969,00	442 660,00	442 660,00
023	Virt section investis	148 500,00	130 000,00	130 000,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	2 450 469,00	572 660,00	572 660,00
	Recettes	Pour Mémoire Budget Primitif	Propositions Globales du Maire	Votes du Conseil Municipal
013	Revenus de gestion courante	92 000,00		
72	Production immobilisée	40 000,00		
73	Impôts et taxes	1 306 033,00	100 000,00	100 000,00
74	Dot.,Subv.,participations	832 436,00	29 000,00	29 000,00
75	Autres produits gest°cour.	180 000,00		
	RECETTES DE L'EXERCICE	2 450 469,00	129 000,00	129 000,00
002	Excédents fonction. reportés		443 660,00	443 660,00
	TOTAL DE LA SECTION	2 450 469,00	572 660,00	572 660,00

SECTION D'INVESTISSEMENT — VUE D'ENSEMBLE

Chap.	Dépenses	Pour Mémoire Budget Primitif	Propositions Globales du Maire	Votes du Conseil Municipal
001	Déficit Investis. Reporté			
20	Immobilisations incorpor.			
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	48 500,00	48 500,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	555 440,00	555 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées	148 500,00		
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	288 500,00	603 940,00	603 940,00

Chap.	Recettes	Pour Mémoire Budget Primitif	Propositions Globales du Maire	Votes du Conseil Municipal
001	Excédent investis. reporté		291 940,00	291 940,00
10	Dotations, fonds et réserves	268 500,00	130 000,00	130 000,00
13	Subventions investis. reçues	20 000,00	182 000,00	182 000,00
73	Impôts et taxes			
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	288 500,00	603 940,00	603 940,00

CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS

Comme chaque année, notre Centre Municipal de Loisirs a accueilli les jeunes Mauldois de 4 à 12 ans, les après-midi de juillet.

Outre les jeux de plein air, les travaux manuels, et la fréquentation de la piscine de Saint Amand, ils ont pu cette année camper au stade de Mortagne aller à la base de loisirs de Raismes, rencontrer les centres voisins de Lecelles et Mortagne lors d'épreuves sportives organisées à la salle des sports "Jean Stablinski".

Estelle GOBERT, la directrice et les trois animateurs et animatrices, Bénédicte ROBERT, Johannes VANDERPOTTE et Grégory MARTHE ont encadré 21 enfants.

Une ombre au tableau cependant: comme à l'école, les effectifs baissent depuis plusieurs années et la question va se poser du maintien de ce centre pour si peu d'enfants. Faudra t'il continuer comme depuis plus de douze années à Maulde avec de moins en moins d'enfants ou bien fusionner avec le centre de loisirs voisin de Mortagne. Il y a dans les deux cas des avantages et des inconvénients. Il faudra bien choisir à un moment ou à un autre.

La traditionnelle après-midi récréative organisée à la salle des fêtes a connu un franc succès: une salle remplie avec un si petit effectif!

Pour terminer la soirée et comme l'an dernier les membres de Mauld'Joie, avec le concours des élus du Conseil Municipal des Jeunes, avaient préparé le feu de camp et des excellentes brochettes sur le plateau d'éducation physique tout proche.

A l'année prochaine donc, peut-être . . .

LES ECO-GARDES

CONTACT:

-Réunion le 14 juin 1996 avec Monsieur le Maire

DEPLACEMENTS SUR LA COMMUNE:

-le 17/07/1996 Patrouille en voiture
-le 18/07/1996 Patrouille en VTT
-le 19/07/1996 Passage en mairie
-le 10/08/1996 Patrouille à cheval
-le 03/09/1996 Patrouille à cheval

ACTIONS MENEES

-Repérage et identification des dépôts sauvages puis établissement d'une fiche de recensement déposée en mairie.

-Surveillance des zones sensibles déterminées lors de la rencontre en mairie.

-Repérage d'un site favorable à la nidification de l'Hirondelle de rivage (Riparia riparia).

-Signalement des panneaux de balisage manquants sur un sentier de randonnée à la chargée de mission (Christine ALEXANDRE) du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.

-Signalement à la commune d'une obstruction partielle d'un fossé par des matériaux ferreux.

-Information et sensibilisation auprès des habitants sur les dangers et la nocivité du brûlage des déchets à l'air libre.

QUOI DE NEUF AUX ECOLES

A la liste des difficultés que nous connaissons actuellement vient s'ajouter un drame qui relègue tout le reste au rang de simple anecdote: le 23 octobre, MME MAHIEU nous quittait pour toujours. La stupéfaction et l'incompréhension se disputent à la peine.

Les mots nous manquent pour exprimer ce que nous ressentons. La simplicité de notre directrice, sa gentillesse et son authenticité dans ses rapports avec autrui lui avaient attiré bien des sympathies.

La grande estime qu'elle avait su faire naître chez tous ceux qui, petits ou grands, de près ou de loin, ont eu à la connaître, ne mourra jamais.

A la suite des élections des délégués de parents d'élèves qui se sont déroulées le 12 octobre, le Comité de Parents de l'école Marcel Dhote se compose de:

-MME MAHIEU
-MME DESMONS
-M. LE BORGNE — titulaires
-MME DELEPAUT
-MME DJERIOU
-MME PARENT — suppléants

Notre école s'étant vu supprimer un poste d'instituteur, ne comporte plus que deux classes primaires et une classe maternelle. La salle de classe libérée est utilisée comme bibliothèque.

Cette année, la bibliothèque tenue par MME Rita BLAIRON qui succède à MME DEMORY est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H15 à 17H15.

C'est dans des circonstance un peu difficile que nous accueillons une nouvelle enseignante. Avec toute la retenue qui est de mise en de telles circonstances, mais néanmoins très sincèrement, nous souhaitons le bienvenue à Melle Caroline LEFEBVRE qui prendra en charge la classe de MME MAHIEU jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour cette période, la direction de l'école sera provisoirement assurée par M. LEBOURG.

Enfin, citons pour conclure que M. Sylvain MICHEL de St Amand les Eaux a été renommé pour l'année scolaire en tant que moniteur de sport dans notre école. Il assistera les enseignants dans leurs tâche d'enseignement de l'éducation physique les mardi matin et jeudi après-midi.

Les élèves des CM et CE fréquenteront la piscine d'Antoing les lundi après-midi.

DES JEUNES QUI BOUGENT ! !

Il y a un an six jeunes en équipe M.R.J.C. PEVELE NATURE ont eu l'idée de réaliser un camp de sensibilisation à l'environnement grâce au soutien financier des mairies de Lecelles, Brillon et Maulde, de la D.I.R.E.N.. Vingt jeunes de 10 à 12 ans ont pu découvrir l'environnement par diverses activités.

Le gîte du Luron situé au coeur de la forêt leur a permis de découvrir la faune et la flore environnantes par l'intermédiaire d'un animateur nature en lien avec la Maison su Parc Naturel Régional de St Amand les Eaux.

Durant ces quinze jours, les enfants ont pu vivre une vie de groupe impulsée par leur enthousiasme, leur créativité et participer aux activités "nature", sportives ou récréatives.

Enfants et animateurs sont repartis contents, fiers et portant un autre regard sur l'environnement naturel qui les entoure.

L'EAU

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DU TRAVAIL
et des AFFAIRES SOCIALES

PREFECTURE du NORD

LILLE, 30 octobre 1996

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DU NORD

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE MAULDE
Mairie
75 GRAND RUE
59158 MAULDE

SERVICE SANTE-ENVIRONNEMENT

DOSSIER SUIVI PAR : Mme DELABY , Mr HERMAN

Date du prélèvement : 03/10/1996, 10h10, n° prélèvement : 17246
Installation concernée : UNITE DE DISTRIBUTION, MAULDE Type d'eau prélevée : eau traitée
Lieu de prélèvement : CENTRE BOURG, GROUPE SCOLAIRE MARCEL DHOT Commune de : MAULDE
Prélevé par : MR LAGACHE

ANALYSES REALISEES PAR : LABORATOIRE DES EAUX DE L'INSTITUT PASTEUR, LILLE

Paramètres micro-biologiques :		
Bact. Aér. Revivifiables à 22°-72H	26	n/ml
Bact. Aér. Revivifiables à 37°-24H	<1	n/ml
ColiformesThermotolérants/100ml(MS)	<1	n/100ml
Streptocoques Fécaux/ 100ml(MS)	<1	n/100ml
Paramètres physico-chimiques :		
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0	qualit.
Turbidite Néphélométrique	0,22	NTU
Odeur Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf	0	qualit.
Chlore Libre	<0,03	mg/lCl2
Chlore Total	0,08	mg/lCl2
pH à 20°C	7,6	unitépH
Conductivité à 20°C	636	µS /cm

CONCLUSIONS SANITAIRES :
Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales
L'Ingénieur Hors Classe du Génie Sanitaire
G. DELOBEL

Cité administrative - B.P. 2008 - 59011 LILLE Cédex - ☎ : 03.20.18.34.28 - Télécopie : 03.20.18.34.55

INFOS PRATIQUES

M. LE MAIRE COMMUNIQUE

Les récentes averses de pluie et de neige ont mis en évidence des retenues d'eau dans les caniveaux et fils d'eau en certains secteurs de la commune. Au mauvais état des caniveaux s'ajoutent des "bouchons" de terre et les poches d'eau qui en résultent constituent une gène considérable pour les piétons et un gros danger pour les usagers de la route (cyclistes et automobilistes) en cas de gel.

Je rappelle à cette occasion que la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident provoqué par un mauvais entretien des caniveaux. J'en appelle donc au civisme et à la bonne volonté de chacun pour que les fils d'eau soient entretenus régulièrement, surtout en période hivernale.

D'avance merci de votre compréhension et de votre collaboration.

LES JEUNES INSCRIT A L'ANPE PEUVENT PRETENDRE A UNE ALLOCATION

CONDITIONS D'ATTRIBUTION:

-être ,demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE
-être âgé de plus de 18 ans et de moins de 25 ans
-ne pas avoir d'enfant mineur à charge
-résider dans le département du Nord depuis trois mois
-la situation du demandeur est appréciée au dernier jour du mois précédant la demande
-si le secours à accorder est inférieur à 50F. il ne sera pas attribué.

Les demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'attribution doivent s'adresser en mairie. Le dossier est à renouveler tous les mois.

Les pièces à joindre au dossier varient suivant que vous habitiez seul(e) dans votre logement, que vous habitiez avec un conjoint dans votre logement: époux(se) ou concubin(e) ou que vous habitiez avec un parent ou un(e) ami(e) dans son logement et que vous soyez, célibataire, marié(e), divorcé(e), en concubinage ou veuf(ve).

DISTRIBUTION DES COQUILLES

La distribution des coquilles et friandises de Noël offert par la commune aux enfants de l'école Marcel Dhote aura lieu le jeudi 19 décembre 1996 après midi.

FETES 1997

A l'attention des Présidents et responsables d'association, la réunion ayant pour but d'établir le calendrier des festivités 97 aura lieu en mairie le vendredi 13 décembre 1996 à 18 heures.

PRIME DE NOEL AUX APPELES DU CONTINGENT

Voir compte rendu de la réunion de conseil du 29 novembre 1996.

MEDECIN DE SERVICE
Dimanches et jours fériés
03 27 26 96 96

LA VIE DES ASSOCIATIONS

MAULD'JOIE

Le 8ème Concert d'Automne vient d'être donné ce dimanche 20 octobre. Une nouvelle fois, l'Ensemble Orchestral de l'Ecole de Musique a enthousiasmé un nombreux public par la qualité de ses interprétations et la variété des musiques proposées. Le New Big Band du Conservatoire de Tournai nous a entraînés quant à lui dans le jazz et fut également très apprécié.

Voici les dates des prochaines manifestations organisées par.le comité:

CINEMA

-mardi 10 décembre 1996
-jeudi 23 janvier 1997
-jeudi 27 février 1997
-mardi 25 mars 1997
-mardi 29 avril ;1997
-mardi 27 mai 1997
-mardi 24 juin 1997

LOTO -dimanche 16 février 1997 à 16 heures

FOIRE ARTISANALE dimanche 27 avril 1997 de 10 à 18 heures

Le comité espère vous rencontrer nombreux à ces manifestations, occasions de se distraire et de découvrir de belles et nouvelles choses.

AMICALE LAIQUE DE MAULDE

Suite à l'appel à candidature paru dans le précédent bulletin, c'est MME Rita BLAIRON qui, entrant dans les conditions d'une prise en charge financière totale par l'état, a succédé à MME Andrée DEMORY en contrat CES à la disposition de l'école et de la bibliothèque.

Après trois années passées au service de l'école et de l'Amicale Laïque, MME DEMORY, arrivée au bout des possibilités de renouvellement de convention, a pris une retraite bien méritée que nous lui souhaitons bonne.

Pour la saison 96-97 les dates des manifestations ne sont pas encore arrêtées, on peut cependant retenir celles-ci:

-FETE DE NOEL: samedi 14 décembre 1996

-PARCOURS DU COEUR: dimanche 6 avril 1997 (avec le concours des autres associations du village, Mauld'Joie, Sport et Loisirs, le Comité de la Rue de Chorette, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Amicale des Sapeurs Pompiers...)

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

COLLECTE DU SANG DU 7 JUILLET

Vous avez été 34 a vous présenter au car le dimanche 7 juillet dont un premier don,. En juillet 1995 le même nombre de dons avait été enregistré.

Départ en vacances, maladie, temps maussade, le manque de temps, non! ne pensons pas à ce dernier motif. Ne pas trouver les 20 minutes nécessaires pour sauver une vie est impensable.

Peut être la peur de faire le premier pas, alors faites comme notre premier donneur, faites vous accompagner par un habitué qui vous montrera la marche à suivre ou alors venez directement au secrétariat de l'amicale (nous ne sommes pas en blouse blanche) nous vous guiderons bien volontiers pour ce premier et beau geste qui est le don d'un peu de soi.

Le résultat de Mortagne a été de 64 dons et de 4 premiers dons.

A toutes ces personnes nous adressons toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

N'oublions pas aussi la municipalité qui nous permet d'assurer le secrétariat d'accueil.

Le dernier don de l'année aura lieu à Flines les Mortagne en espérant accueillir de nombreux donneurs.

Un merci aux personnes qui ont réservé un bon accueil aux vendeurs de billets de la souscription au profit des Donneurs de Sang.

SPORTS ET LOISIRS

L'année 1996 fut pour notre comité une saison d'exception.

La course du 23 juin, catégorie R1 R2, a vu 133 chevronnés se mesurer sur les 100Kms du circuit habituel. La victoire finale revint à WOJTINEK du V.C. Guisnes, qui fit la différence au dernier tour.

Une première dans la région, la course du 1er septembre. L'élite était présente avec les clubs du V.C. St Quentin, V.C. Roubaix, C.C. Nogent, V.C. Morteau, Pole France Wasquehal, nos voisins de E.C. Raismes et du V.C. Amandinois club organisateur. Ce fut une belle "bagarre" à laquelle nous avons pu participer. Malgré les nombreuses échappées, après les 140Kms, c'est une arrivée au sprint du peloton au grand complet. La victoire revint à THILLOY du V.C. St Quentin, devant FACON du V.C. Roubaix, MARTINEZ du C.C. Nogent, DUHAMEL de l'E.C. Raismes.

Maulde eut les honneurs de la presse, dont l'Equipe, journal sportif de grande distribution.

Rendez-vous en septembre 1997 pour la réédition de cette fête du cyclisme. La date étant en fonction de FFC de Paris, la course internationale n'a pu avoir lieu le jour de la ducasse.

En remplacement, plus de 40 cyclos, se sont lancés, le matin, sur les trois circuits fléchés pour une randonnée amicale.

Une douzaine de Mauldois, jeunes et moins jeunes, se dépensent chaque dimanche. Si vous souhaitez vous joindre à notre section cyclotourisme, venez grossir les rangs, le comité sera formé fin 1996, afin de démarrer 1997 sous de bons hospices.

A noter également la reprise de la section "jogging", dès le 1er décembre 1996. Section ouverte à tous (pour les moins de 10 ans participation en VTT possible).

CLUB AMITIE RENCONTRES LOISIRS MAULDOIS

Chacun se retrouve chaque mardi dans une ambiance chaleureuse. Les jeux de cartes et de Scrabble y dominent.

Le 20 novembre prochain une sortie est prévue à l'Oasis et le repas de Noël se déroulera cette année le 21 décembre.

Les cotisations pour 1997 se feront le premier mardi de janvier.

Condition d'admission: 55 ans.

SAMEDI 14 DECEMBRE 1996

Salle des fêtes: FETE DE NOEL des écoles organisée par l'Amicale Laïque

SAMEDI 4 JANVIER 1997

Salle des fêtes, à 17 heures: voeux de Monsieur le Maire

DIMANCHE 16 FEVRIER 1997

Salle des fêtes, à 16 heures: LOTO organisé par Mauld'joie

DIMANCHE 23 FEVRIER 1997

Salle des fêtes, à 15 heures: JARDINS OUVRIERS

CE JOUR LA . . .

Il est huit heures vingt du matin. Comme à l'accoutumée, un petit groupe de mamans et d'enfants attendent déjà depuis un moment devant le portail de la cour de récréation. Ils savent. . .

Un simple bonjour. La dernière syllabe s'étouffe dans un sanglot retenu. Comme d'habitude depuis plusieurs semaines, j'ouvre le cadenas: triste privilège.

Plus tard, parents et enfants commencent à affluer; La cour me semble moins animée que d'habitude. Ceux qui savent ont les traits tendus, les yeux comme agrandis. Des lèvres remuent, des visages, d'abord souriants, soudain se figent, incrédules.

A la porte de la classe enfantine, ma collègue annonce probablement la nouvelle à un papa qui, occupé à embrasser son petit garçon, se relève à demi et, stupéfait, reste à demi courbé, fixant l'institutrice de ses yeux écarquillés. . . Dans la cour, un enfant, inconscient, scande à la manière d'une comptine les quatre mots de l'horrible nouvelle, tout en sautillant. Je crois qu'il n'a pas trouvé d'autre moyen de vaincre son trouble.

Plus tard, dans le préau, j'annonce "officiellement" la nouvelle, devant toute l'école primaire réunie. Ce sera fait en quelques mots maladroits. Au fur et à mesure que je parle, le silence s'installe, pesant. L'entrée dans les classes sera à peine troublée par le bruit des pas. . .

Dans la classe , une grande pleure. J'ai du mal à soutenir le regard de mes élèves. Derrière-moi, quelqu'un dit: "c'est pas juste". Soudain, l'émotion me vide la poitrine. Alors que je suis occupé à distribuer les cahiers, les enfants se lèvent. . . Montre en main, naïvement sincère et déterminée, une grande du CM2 fait observer une minute de silence à toute la classe. Pris de court, je reste figé, un cahier au bout de mon bras à-demi tendu. Comme souvent dans les moments poignants, une pensée incongrue me vient stupidement à l'esprit: "j'ai l'air d'un garçon de café qui attend son pourboire".

A midi, à la cantine je surprends le coup d'oeil de l'aide maternelle vers la place vide, à ma gauche. Nos regards se croisent; elle explique: "je n'arrive pas à croire qu'elle ne va jamais revenir". Chacun de notre côté, nous détournons la tête, gorge nouée.

En début d'après-midi, comme tous les jeudis, le moniteur d'éducation physique arrive. Il précise, inutilement: "je suis au courant". Son visage nous avait déjà renseignés.

A la récréation, il dira: "le coeur n'y est pas". Dans un coin de la cour, un grand du CM2 est contrairement à son habitude, assis, le regard fixé sur le bitume. Je ne lui pose pas de question, nos regard se sont croisés, lourds de sens.

A la fin de la journée, je vais parler aux parents, à la sortie. Des mamans se proposent pour organiser "quelque chose". Je remercie machinalement. Je me sens comme dans une bulle.

Je me dirige vers le bureau et, détaché, prends connaissance du courrier. . .
Rien d'important; des papiers sont-ils, peuvent-ils vraiment être importants?

Comme tous les soirs, depuis plusieurs semaines, je ferme toutes les portes, tâche on ne peut plus banale. Mais, ce soir, je prends conscience d'une chose nouvelle: "elle" ne le fera plus jamais. Au moment de fermer le portail de la cour, ma main se crispe sur le cadenas. Sur le bitume, des ombres s'allongent. Par dessus le toit des classes primaires, magnifique, indifférent, le soleil de l'été indien fait flamboyer dans les feuillages avoisinants les premières parures de l'automne.

Nous sommes le 24 octobre 1996. La veille, environ à la même heure, j'apprenais que notre directrice serait absente à jamais.

Un instant, la cour de récréation m'a paru désespérément vide.

Le long du grillage, une bergeronnette s'affairait sur un reste de goûter en hochant comiquement sa fine queue bordée de blanc.

Michel LEBOURG

HISTOIRE DE MAULDE

par

MARCEL DHOT

Maire de 1958 à 1973

LA POPULATION

Parmi les habitants, il se trouve fort peu qui soit moyennée et qui forment LA PREMIERE CLASSE.

LA DEUXIEME est composée de laboureurs qui la plupart ont des terres en louage et dont les dépouilles sont à peine suffisantes pour leur nourriture et celle de leur famille.

LA TROISIEME qui est la plus nombreuse, n'est composée que de pauvres ouvriers et tireurs de bateaux, qui mangent leur pain arrosé de la sueur de leurs travaux en traînant des bateaux depuis Maulde jusqu'au fort de Douay à prix modique. Ils sont quelquefois plusieurs semaines sans travail et réduits à la dernière misère , surtout en temps d'hiver.

LA REVOLUTION

Tout le territoire compris dans les huit communes de St Amand, Lecelles, Rosult, Saméon, Rumegies, Nivelles, Sars et Rosières et Maulde, était au commencement de 1789 soumis aux droits et privilèges des religieux de l'abbaye de St Amand.

L'abbé en était le seigneur et exerçait son autorité par l'intermédiaire d'un prévôt, d'échevins et de mayeurs dont la nomination lui appartenait complètement.

Le roi décida le 24 janvier 1789 la réunion des Etats Généraux. Les prévôtés de St Amand, Mortagne, Condé, Bouchain et la ville de Valenciennes relevant du grand balliage du Quesnoy, c'était dans cette ville qu'on devait procéder à l'élection des députés de la province du Hainaut. On devait voter une première fois à la paroisse et les élus, réunis au chef lieu de la prévôté, devaient désigner ceux qui se rendraient au Quesnoy.

Le 19 mars 1789 fut publié l'ordonnance convoquant les électeurs. Pour la prévôté de St Amand, il y eut 32 délégués qui se réunirent à St Amand le 30 mars. Jean-Baptiste CANIPEL et Etienne GRUMEAU étaient les délégués de Maulde.

Les délégués s'occupèrent sans désemparer de la rédaction des cahiers de doléances. Après avoir souligné que la riche abbaye de St Amand qui possède presque tous les biens ne paie que très peu de chose pour les impositions, ils soulignent que ceux qui jouissent d'une certaine médiocrité supportent presque seuls tout le fardeau des impôts. Ils demandent que l'abbaye perde l'exemption des charges de l'état, qu'il n'y ait plus de justice exceptionnelle, plus de création arbitraire d'impôts, que les tailles soient converties en un impôt territorial qui assujettisse le noblesse et le clergé aux charges communes.

Les idées exprimées avec respect dans ce cahier du tiers état visent particulièrement les moines.

LE PEUPLE VOULUT FETER SA VICTOIRE

Avant de rentrer chez eux, dit Auguste PELE dans son histoire de St Amand (1788-1795), LES GENS DE MAULDE, LES PLUS ARDENTS DE TOUS, voulaient connaître la supplique qui devait être adressée au Roi.

On chanta puis des danses s'organisèrent. Les estaminets s'emplirent. On demanda aux moines de distribuer de la bière comme aux jours de fêtes publiques. Ils s'y refusèrent et firent appeler la troupe. Les délégués firent comprendre à la foule qu'elle devait se disperser. Tout se borna à quelques vitres cassées, quelques barrières arrachées, mais les moines trembleront et firent renforcer la garnison.

Le 17 juillet, la prise de la Bastille était connue et commentée à St Amand. Ce fut de la stupeur chez les moines. . .

Le 24, les GENS DE MAULDE ayant projeté une manifestation se mirent en rapport avec des habitants de St Amand. Une réunion qui s'était tenue Rue des Fèves, fut troublée par l'arrivée de la police qui saisit quatre des conspirateurs. Les autres purent se sauver et s'en allèrent passer le reste de la nuit à Mortagne. Mais ces arrestations accrurent l'effervescence.

On résolut de marcher sur Château L'Abbaye sachant bien que la troupe ne sortirait pas de St Amand.

Les bandes armées sommèrent les moines de renoncer à tous les privilèges et la capitulation fut rédigée par le notaire de Mortagne. Le lendemain ce fut le tour d'un petit seigneur de Flines et celui du seigneur de Mortagne, un d'Aremberg, comte de la Marck dont l'intendant le sieur DUBOIS défendit pied à pied les droits.

LE GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Le 20 avril 1792, la guerre fut déclarée à l'Autriche.

Il n'y avait qu'une vieille redoute inoccupée à Maulde, quelques gardes nationaux improvisés et insuffisamment armés.

L'ennemi en profita. Il attaqua Rumegies le 19 mai mais dut se retirer. Les Autrichiens visaient particulièrement les censes voisines de la frontière. Les gens de Mortagne comprirent qu'ils pouvaient eux aussi être attaqués. Des bataillons de volontaires s'organisèrent et tendirent des embuscades. Parmi eux, on remarqua rapidement deux jeunes soldats toujours aux avant postes dans les attaques de nuit. Le 4 juin, une compagnie de Condé étant venue à Mortagne, une expédition fut décidée. Volontaires et troupes de ligne devaient s'embusquer dans un bosquet voisin de la route de Bléharies. Vers minuit, une colonne autrichienne s'avance en direction de nos avant postes. Une décharge générale jette la confusion dans ses rangs. Craignant des forces supérieures, les Autrichiens reculent et fuient en désordre dans la nuit. On cherche les volontaires qui ont indiqué le route. FERNIG, commandant les volontaires de Mortagne veut les connaître et les féliciter. On les trouve couché au pied d'un arbre et le commandant reconnaît ses deux filles: Marie, FELICITE et Marie, THEOPHILE**.*

A partir de ce jour, elles prirent part à toutes les expéditions à côté de leur père.

** Marie, FELICITE FERNIG née à Château l'Abbaye le 10 mai 1770, mariée en 1798 à M. VANDERWALLEN, morte à Bruxelles en 1841.*

***Marie, THEOPHILE FERNIOG, née à Mortagne le 17 juillet 1775, morte célibataire à Bruxelles en 1819.*

LE CAMP DE MAULDE

Vers la fin de juin 1792, on apprit que le général DUMOURIEZ était désigné pour commander les troupes.

L'armée française du maréchal LUKNER était entrée en Belgique. Elle décampa de Courtrai et revint se concentrer à Valenciennes en laissant 6000 hommes à Maulde.

Quand DUMOURIEZ arriva, les 6000 hommes l'acclamèrent. FERNIG et ses filles vinrent lui souhaiter la bienvenue.

On construisit des redoutes où l'on accumula les canons, les boulets. Le camp devint une place forte environnée de palissades ou bientôt 20 000 hommes furent rassemblés. On détourna les vivres, les fourrages des lieux exposés à l'ennemi.

Théophile et Félicité FERNIG firent partie de l'Etat Major. Le 14 juillet 1792, l'anniversaire de la prise de la Bastille fut fêté et une messe célébrée sur l'autel de la Patrie au milieu du camp.

Le 17 août, des commissaires de l'Assemblée Nationale viennent rendre visite au général DUMOURIEZ. Le canon tonne. De la redoute établie à droite du moulin, en face du grand quartier général, les coups se succèdent de minute en minute.

Tous les bataillons avaient pris les armes. Les cris de "Vive la Nation"! "Vive la Liberté"! retentirent.

Les musiques jouaient le 9a Ira!

Volontaires et hommes de troupe ne demandaient qu'à marcher à l'ennemi.

La guerre des escarmouches finit le 26 août par l'affaire du Bal de Flines lez Mortagne où les soeurs FERNIG tendirent une embuscade aux Autrichiens qui laissèrent sur le terrain 12 tués et plus de 200 blessés.

Mais les Prussiens venaient de prendre Longwy. DUMOURIEZ les demoiselles FERNIG quittèrent le camp de Maulde laissant le commandement des troupes à BEURNONVILLE.

Le 30, l'ennemi se montra sur tout le front de Rongy à Flines. Un violent combat d'artillerie s'engagea. Les maisons de Flines furent pillées. Le lendemain, les Autrichiens déployèrent 4 000 hommes à 2 Km du camp. Protégés par des batteries volantes, ils avancèrent jusqu'à deux cents toises de la redoute du moulin.

Un bataillon sorti de Bléharies dut se retirer en désordre. Vingt chariots de blessés défilèrent en Belgique en vue du camp. Harassé, le lieutenant colonel qui commandait la redoute du moulin fut félicité par BEURNONVILLE.

La situation devait changer. DUMOURIEZ enjoignit à BEURNONVILLE de la rejoindre en Argonne avec 10 000 hommes laissant MORETON à la tête d'une division.

A la suite d'un conseil de guerre, MORETON décidé d'abandonner le camp pour se retirer sur les hauteurs de Bruille.

Malheureusement, il fallut plus de temps qu'on ne l'avait supposé, et l'on dut battre en retraite. Il fallut ensuite se retirer de Bruille et l'armée se reforma à Valenciennes.

La vallée de la Scarpe était ouverte à l'ennemi.

Le 8 septembre, les Autrichiens occupent St Amand. Les moines se réinstallent dans leur abbaye et chantent un TE DEUM de reconnaissance. Rien ne survécut de la Révolution. Lois et décrets, tout fut rapporté.

Mais DUMOURIEZ remporta la victoire de Valmy. Il rentra le 22 octobre à Valenciennes? Dès le 22 octobre, les Autrichiens évacuèrent St Amand et Maulde fut libéré.

DUMOURIEZ remporta ensuite la victoire de Jemmappes (Novembre 1792) et la Belgique fur conquise.

1792

Un acte de baptême administré sur l'autel de la patrie, au milieu du camp de Maulde, nous donne des renseignements très intéressants.

"Cejourd'hui, deux du mois d'août mil sept cent quatre vingt douze, l'an quatrième de la liberté, vers les huit heures du soir, fut baptisé par la soussigné, Curé constitutionnel de Beuvrages district de Valenciennes, Département du Nord, FELICITE, THEOPHILE VICTOIRE, fille de légitime mariage du sieur François Alexandre LASZUE, caporal du second bataillon de Calvados et de Marie Julienne TOUCHARD, son épouse, tous deux faisant profession de la Religion Catholique, apostolique et romaine, ledit sacrement de baptême ayant été administré sur l'autel de la Patrie, au milieu du camp de Maulde. Ont été parrain Monsieur Charles, Alexandre DUMOURIEZ, lieutenant général Commandant le camp de Maulde, accompagné de Messieurs Jacques Henri Sébastien MORETON, lieutenant général Commandant le première division et Pierre de BEURNONVILLE, maréchal de camp, Commandant le deuxième division, J.B. GALOPIN, capitaine du deuxième bataillon de Calvados et Delle Félicité FERNIG, volontaire faisant partie de la dite armée en qualité de marraine, accompagnée du sieur Charles Gabriel Julien LOUVET, capitaine en second du premier bataillon de l'Eure et de Louis FERNIG, secrétaire greffier de la Municipalité de Mortagne, lesquels cy-dessus dénommés ont signé avec le soussigné, Curé Constitutionnel, les jour, mois . . ."

Nous y retrouvons le général DUMOURIEZ, Jacques MORETON et Pierre de BEURNONVILLE qui commandèrent à tour de rôle le camp de Maulde, Félicité FERNIG, volontaire et son père Louis FERNIG.

La date spécifie que 1792 est l'an IV de la LIBERTE. On comptait en effet, les années du point de départ de la Révolution:

-5 mai 1789 au 4 mai 1790 An I de la LIBERTE

-5 mai 1792 au 20 septembre 1792 An IV de la LIBERTE

La République fur proclamée le 21 septembre 1792 et l'on compta alors à partir de cette année:

-21 septembre 1792 au 20 septembre 1793 An I de la REPUBLIQUE

-21 septembre 1795 au 20 septembre 1796 An IV de la REPUBLIQUE

Le calendrier républicain dont nous rappelons ci-dessous le nom des mois, resta en usage jusqu'en 1806 et il est vraiment curieux de constater que les 1ère et 2ème années du PREMIER EMPIRE sont appelées AN XIII et AN XIV de la REPUBLIQUE.

L'an XIV le 10 Nivose, les registres de l'Etat Civil de Maulde furent clôturés pour être continués pendant l'année 1806 en exécution de l'article 4 du décret impérial du 24 Fructidor.

CALENDRIER REPUBLICAIN

VENDEMIAIRE	*21 septembre*	*à 20 octobre*
BRUMAIRE	*21 octobre*	*à 20 novembre*
FRIMAIRE	*21 novembre*	*à 20 décembre*
NIVOSE	*21 décembre*	*à 20 janvier*
PLUVIOSE	*21 janvier*	*à 20 février*
VENTOSE	*21 février*	*à 20 mars*
GERMINAL	*21 mars*	*à 20 avril*
FLOREAL	*21 avril*	*à 20 mai*
PRAIRIAL	*21 mai*	*à 20 juin*
MESSIDOR	*21 juin*	*à 20 juillet*
THERMIDOR	*21 juillet*	*à 20 août*
FRUCTIDOR	*21 août*	*à 20 septembre*

Ce baptême fut administré par le Curé Constitutionnel de Beuvrages, District de Valenciennes, Département du Nord, ce qui nous rappelle une partie de l'oeuvre de la Constituante.

Celle-ci essaya en effet, par la Constitution civile du Clergé, de réorganiser l'église de France.

Le concordat de 1516 est abrogé sans consulter Rome.

L'investiture n'avait plus à être demandée au Pape mais à l'un des évêques qui se trouvaient déjà en fonction et les ecclésiastiques devaient être élus: les évêques par les électeurs, les curés par les citoyens actifs.

ELECTEURS: 1% des citoyens actifs parmi eux ceux qui ont un revenu de 150 à 200 J de travail, c'est le cens. Les électeurs choisissent les députés.
CITOYENS ACTIFS: avoir 25 ans, un an de domicile, payer contributions égale à 3 journées de travail. Il y en avait 4 300 000.

LE PAPE PROTESTE AINSI QUE LES EVEQUES

La constituante répond le 27 novembre 1790 par un décret imposant le serment: JE JURE DE VEILLER AVEC SOIN SUR LES FIDELES, D'ETRE FIDELE A LA NATION. A LA LOI ET AU ROI ET DE MAINTENIR DE TOUT MON POUVOIR LA CONSTITUTION DECRETEE PAR LA CONSTITUANTE ET ACCEPTEE PAR LE ROI.

Beaucoup d'ecclésiastiques refusèrent de prêter serment surtout dans les rangs du bas clergé qui jusqu'alors avait manifesté beaucoup de sympathie pour la Révolution, mais qui se trouvait maintenant blessé dans ses convictions religieuses. On les appela PRETRES REFRACTAIRES.

La constituante divisa les provinces en Départements et ceux-ci en districts.

L'INVASION DE 1793

Après la condamnation à mort de Louis XVI, une formidable coalition se forma contre nous. L'Espagne, l'Angleterre et la Hollande se joignirent à la Prusse et à l'Autriche.

La campagne de 1793 s'ouvrit en Hollande le 22 février.

DUMOURIEZ battu à Nerwinden (18 mars) évacua précipitamment la Belgique et établit son quartier général à St Amand Thermal. La division LEVENEUR qui comptait 10 000 hommes vint camper à Maulde.

DUMOURIEZ, d'accord avec les Autrichiens, voulait rétablir la monarchie constitutionnelle. Son aide de camp pénétrait tous les jours dans les lignes ennemies. Tous les volontaires furent réunis dans le camp de Bruille. C'était pour les entourer et les désarmer disait-on.

La convention décréta de faire comparaître le général DUMOURIEZ à la barre. Le 2 avril, les Conventionnels (dont BEURNONVILLE) venus pour l'arrêter furent conduits à Tournai et remis aux Autrichiens qui les gardèrent prisonniers jusqu'à la fin de 1795.

Le 3 avril, le conspirateur fit une courte visite au camp de Maulde où plusieurs régiments l'approuvèrent.

Le 4, il quitta St Amand, avec les demoiselles FERNIG, dans l'intention de livrer Condé. Il faillit être arrêté par les volontaires de Bruille et poursuivi de près, il franchit l'Escaut au bac de la Boucaulde.

Le 5, il revint à Maulde et donna des ordres pour mettre l'armée en mouvement sur Orchies. Mais le corp d'artillerie se prononça contre lui et décidé de se diriger sur Valenciennes.

Devant son insuccès, DUMOURIEZ changea de route au Corbeau et se rendit à Rumegies où il passa définitivement à l'ennemi avec 800 hommes.

Les prussiens prirent Maulde le 8 avril 1793.

Le 1er mai se livra la bataille de Vicoigne au cours de laquelle fut tué le général DAMPIERRE qui avait remplacé DUMOURIEZ à la tête de nos troupes. Les Prussiens occupèrent Condé et assiégèrent Valenciennes qui se défendit courageusement pendant 87 jours et capitula le 28 juillet.

Durant le triste hiver de 1793-1794, les patriotes furent victimes des rancunes des royalistes qui, avec l'aide des alliés essayèrent de réintroduire l'ancienne organisation royale.

La levée en masse décrétée par la Convention allait sauver notre pays.

JOURDAN remporta la victoire de Fleurus le 26 juin 1794. Les mouvements de l'armée du Nord se poursuivait de telle façon que son aile gauche se dirigeait vers Bruxelles où elle devait rejoindre l'aile droite qui, de Fleurus devait marcher également sur cette ville.

Les troupes françaises rentrèrent à Maulde fin juin.

Les Autrichiens évacuèrent St Amand le 3 juillet. Valenciennes fur repris le 27 août et les hostilités cessèrent de se dérouler en France.

LAICISATION DE L'ETAT CIVIL

La loi du 20 septembre 1792 décida la laïcisation de l'Etat Civil qui était tenu auparavant par les curés pour les catholiques, les pasteurs pour les protestants, les rabbins pour les juifs, ce qui amenait de nombreuses complications.

En novembre 1792, les actes sont toujours rédigés à Maulde par le prêtre DUROISIN qui a soin de préciser qu'il est requis par la municipalité.

Fin décembre de cette même année, arrive le curé constitutionnel François MASURE qui signe curé de Maulde et officier de l'état civil. Nous le retrouverons secrétaire greffier lors de la réorganisation de la municipalité de Maulde le 17 thermidor an III.

Notre village ayant été repris par les Prussiens au début d'avril 1793, le curé MATHON, prêtre réfractaire revient et tiendra les registres de 1793 et probablement de 1794 jusqu'au retour des Français en juin mais ce dernier registre est disparu.

Enfin, c'est à partir du 2 vendemiaire an III (septembre 1794) que les actes seront enfin reçus, conformément à la loi par Antoine Joseph BOUTON, officier public de la commune, membre du conseil élu à cet effet.

Depuis l'Etat Civil a toujours été tenu par le Maire. Pour la période antérieure à 1794, les protestants de Maulde qui faisaient partie de l'église wallonne de Tournai doivent s'adresser à l'église wallonne de Leyde (Hollande) qui a reçu les registres en dépôt.